



PERMIS EXCLUSIF DE RECHERCHE D'HYDROCARBURES DU BASSIN D'ALÈS : LES COLLECTIFS STOP GAZ ET HUILE DE SCHISTE RENCONTRENT LE PRÉFET DU GARD

Depuis 5 ans, la population des communes du bassin d'Alès réunie au sein de collectifs anti-gaz de schiste s'oppose à l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures dits non conventionnels, sources de futures et graves pollutions.

Au mois d'avril 2015, la société Mouvoil a demandé le renouvellement du permis. Le délai administratif pour répondre à cette demande est de 15 mois et seule une décision explicite de rejet par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie peut mettre fin au permis.

Vendredi 19 juin, le préfet du Gard, recevra une délégation, composée de deux maires représentant les communes de l'Ardèche et du Gard concernées par le permis du Bassin d'Alès » et de deux militant(e)s pour l'inter-collectif Gardéchois et le Collectif 07 Stop au Gaz de Schiste.

Cette délégation sera épaulée par l'association des maires du Gard en la personne de sa présidente, Mme Chaleyssin.

Elle remettra à monsieur le Préfet les pétitions (*) signées en début d'année contre le renouvellement de ce permis. Elle exposera les vives préoccupations citoyennes et insistera sur les risques environnementaux concernant ce permis.

Le nombre important de pétitions récoltées et le message porté par les délégués des collectifs ainsi que le nombre important de motions prises par les communes et portées par les maires devraient être suffisants pour manifester la volonté, la fermeté, la détermination et l'opposition de tous à une éventuelle prorogation de ce permis.

Le rapport (**) de la commission scientifique des collectifs amènera les arguments nécessaires pour étayer ce refus.

Il en va de l'avenir des populations de ces territoires, de la qualité de leur environnement, de leur économie agricole et touristique et de leur santé.

Nous ne laisserons pas les compagnies détruire notre pays pour leur profit. (***)

* Pétition signée par 3600 habitants de ces 13 communes et alentour, et par plus de 10000 sympathisants sur internet.

** Le rapport remis au préfet du Gard sera consultable en ligne vendredi 19 juin.

*** Un tract contre les trois PERH du nord du Gard et du sud de l'Ardèche (Plaine et Bassin d'Alès et Navacelles) sera mis en ligne et distribué à partir du 1 juillet 2015.